



CANADA

n° 49

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 2 AOÛT 1974

COMMUNIQUÉ CONJOINT AU SUJET DES
CONSULTATIONS CANADA-INDE
DU 29 AU 31 JUILLET

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

**C
o
m
m
u
n
i
q
u
é**

Les entretiens Inde-Canada tenus à Ottawa du 29 au 31 juillet donnaient suite aux consultations bilatérales, qui s'étaient déroulées à New Delhi en novembre 1973, et à l'invitation que le Premier ministre du Canada avait faite au Premier ministre de l'Inde.

La délégation indienne était dirigée par M. Kewal Singh, secrétaire des Affaires étrangères (sous-ministre), ministre des Affaires extérieures, secondé par M. U. Bajpai, Haut-commissaire de l'Inde à Ottawa. Outre ses entretiens avec M. A.E. Ritchie, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et M. Paul Gérin-Lajoie, président de l'ACDI, M. Kewal Singh a rencontré le Premier ministre, M. Trudeau, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, et le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie.

Bien qu'on ait eu des échanges utiles sur les priorités du développement économique de l'Inde et sa réaction aux énormes problèmes créés par la hausse mondiale des prix de l'énergie, des engrais et des vivres, les discussions ont surtout porté sur les arrangements de coopération nucléaire et sur la différence d'attitude des deux gouvernements envers l'utilisation des explosions nucléaires à des fins pacifiques.

On s'est employé, durant les réunions, à explorer les divergences afin d'arriver à un terrain d'entente sur lequel la coopération pourrait se fonder à l'avenir. Certains des points qu'il a fallu aborder ne se prêtaient guère à une solution rapide et la première série de réunions devrait donc être considérée comme exploratoire et comme un premier pas dans la voie menant à une entente. Les deux parties se sont déclarées satisfaites que les échanges de vues sur ces questions difficiles se soient déroulés dans une atmosphère franche et amicale.

Les discussions ont clairement révélé que le Canada et l'Inde se préoccupent vivement des conséquences néfastes de la prolifération des armes nucléaires, tant sous la forme d'un accroissement des arsenaux nucléaires par les puissances nucléaires actuelles que sous celle de l'acquisition d'armes nucléaires par les autres États. Les deux pays comptent participer activement aux discussions internationales concernant la non-prolifération des armements nucléaires.

À la lumière de ces discussions, on prévoit la tenue d'une réunion subséquente.

POSITION CANADIENNE

Les puissances qui ont signé ou qui ont signé et ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires prendront directement part à la conférence qui se tiendra en 1975 en vue de réviser les clauses du traité. L'Inde ne fait partie de ni l'une ni l'autre de ces catégories, mais nous espérons que le Gouvernement indien trouvera le moyen d'apporter une contribution importante aux discussions internationales sur les solutions à long terme au problème que posent toutes les formes de prolifération nucléaire.

Les représentants canadiens ont cru comprendre que les Indiens s'attendent à ce qu'il leur faille un certain temps pour évaluer les résultats de leur dernier essai et qu'ils ne pouvaient prévoir d'autres essais avant que cette évaluation ne soit complétée. Ils ont fait observer que l'une des conclusions possibles serait que les explosions nucléaires à des fins pacifiques ne sont pas viables sur le plan économique et qu'il ne serait donc pas utile de poursuivre des essais de ce genre. Ils ont de plus exprimé l'espoir que l'Inde contribue au succès des efforts déployés sur la scène internationale en vue de consolider et d'améliorer les perspectives de non-prolifération en s'abstenant de tout autre essai, du moins tant que la conférence en vue de réviser les clauses du Traité sur la non-prolifération n'aura pas été tenue et que les gouvernements n'auront pas eu l'occasion d'en examiner et d'en appliquer les recommandations.

En ce qui concerne la coopération au développement, le Canada maintient sa décision antérieure de suspendre sa coopération dans le domaine nucléaire pour concentrer son aide, au cours de la présente année, dans ceux de l'agriculture et de l'alimentation.